

Pourquoi gérer un (des) établissement(s) ?



Contexte : Vous travaillez avec plusieurs établissements et vous souhaitez personnaliser leurs plans alimentaires et de menus.

Accès : Dans « Mon espace », sélectionner l'onglet « Mes établissements ».

Gérer un (des) établissement(s)

A partir des données gérées dans la rubrique « Mes établissements », vous pouvez personnaliser vos impressions de plans alimentaires et de plans de menus (à la semaine ou à la journée). Ainsi vous pourrez ajouter sur vos impressions :

- le nom de l'établissement
- son logo
- et des mentions libres (**Exemple :** « Bon appétit ! », « Plan alimentaire élaboré par ... » etc. ...)



A noter : Lors de votre inscription, vous devez entrer le nom et les coordonnées de l'établissement où vous travaillez. Ces informations restent uniques et ne seront pas reprises par la suite lors de l'impression de vos plans de menus. La rubrique « Mes établissements » vous propose de créer autant d'établissements que vous le souhaitez pour adapter et varier les présentations de vos plans de menus cf. « Comment créer un établissement? ».



TRUCS et ASTUCES : A partir d'un seul plan alimentaire et du plan de menus qui lui est associé, vous pouvez utiliser ces documents comme base de travail et les copier en leur attribuant à chaque fois des établissements différents pour les personnaliser lors de l'impression cf. « Quelles sont les modifications possibles des plans alimentaires ? ».

Notes personnelles

